



EPSM de Caen

cgthscaen@gmail.com

PRIME COVID: LES PERSONNELS DE LA M.A.S DE BOULON

NE DÉSARMENT PAS !!!

ET ILS/ELLES ONT RAISON !!

Dans une pétition récente signée massivement par les personnels de la MAS de Boulon elles et ils s'adressent au Directeur pour lui exprimer leur profonde déception face au volte-face de la Direction de ne pas leur donner l'entièreté de leur prime à savoir : 1000 euros !

Dans cette pétition, très digne, les personnels de la MAS rappellent tout le travail accompli au cours de la période d'épidémie et leur combat pour protéger les résidents de la M.A.S. Travail et professionnalisme reconnus par l'encadrement de la structure.

Extrait : « ***Nous ne pensons pas avoir démerité, c'est pourquoi nous sommes atterrées par cette nouvelle à la fois par son contenu mais surtout par la manière dont nous en avons pris connaissance.*** »

« **son contenu** » : c'est l'amputation de **500 euros** de la prime de **1000 euros** promise au personnel de Boulon.

« **la manière** » : ce sont les notes de services contradictoires qui se sont succédées, signées par les dirigeants de notre établissement.

1. La note du 17 Juin où le DRH de l'EPSM stipule : « ... *les agents affectés dans les structures médico-sociales rattachées à l'ESPM (MAS, SAMSAH, CSAPA, CAARUD) sur la période percevront une somme de 1000 euros* ».

Et le DRH ne s'engage pas à la légère dans cette note, il s'appuie sur des décrets officiels.

2. Dans sa note du 1^{er} Juillet 2020 le Directeur de l'EPSM abonde dans le même sens et confirme les dires de son DRH.

3. Tout ça est balayé avec légèreté le 22 Juillet par une note d'information de la Direction , et c'est du lourd puisqu'ils s'y mettent à plusieurs : Directeur, DRH, ARS, Comptable public, pour dire aux agents qu'ils « ont un doute très sérieux sur la possibilité » de leur faire bénéficier de la prime de 1000 euros !!

Résultat : ils les privent en Juillet de 500 euros !!

On comprend la révolte et l'écœurement des agents de la MAS et autres structures concernées.

On comprend leur pétition et la CGT de l'EPSM redit ici son soutien déjà exprimé dans son tract du 24 Juillet 2020.

DEUX POIDS, DEUX MESURES !!

Les pouvoirs publics au plus haut niveau et le long de toute la chaîne s'interrogent sur la validité de l'attribution d'une prime de **1000 euros**, ils chipotent, ils ergotent, ils ratiocinent, ils ouvrent le parapluie ... Ces mêmes pouvoirs publics se préoccupent beaucoup moins des **40 milliards** du CICE attribués aux entreprises et de leur utilisation.... SANOFI distribue **4 milliards** à ses actionnaires, reçoit **600 millions** de l'état (du contribuable !!) et licencie **1000 salariéEs** en France et ça ne provoque pas d'émoi dans les hautes sphères !!

Par contre que **des soignantEs ayant payé de leur personne** pendant l'épidémie perçoivent **1000 euros** et c'est l'agitation dans toutes les sphères du Ministère de la santé, bien connu pour ses « compétences » dans la gestion de la crise de la Covid 19 !!

APRÈS LE SEGUR et malgré les signatures, l'injustice règne toujours dans les hôpitaux. Après l'attribution aléatoire et selon les régions des primes Covid qui avaient comme fonction de diviser les personnels voilà que dans un 2ème temps l'administration reprend en partie ce qu'elle prétendait accorder « généreusement ».



La pétition des personnels de la MAS est justifiée, d'autres actions seront indispensables pour qu'ils et elles retrouvent l'intégralité de leur prime. Ce qui ne serait que justice !!

**LE SYNDICAT CGT DE L'EPSM APPELLE A
UNE HEURE D'INFORMATION MENSUELLE
LES PERSONNELS
DE LA MAS, DU CAARUD, SAMSAH, CSAPA
DANS LES LOCAUX DE LA MAS A BOULON
LE 1 ER SEPTEMBRE 2020 A 13H30**

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !!!

IMPORTANT : Faire bon de participation 3 jours avant la réunion !!

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Caen le 27 Août 2020 à 13h30